



MAIRIE DU BUGUE

1, place de l'Hôtel de Ville 24260 LE BUGUE

☎ : 05.53.02.75.80

✉ : mairie@lebugue.fr

💻 : www.lebugue.fr

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025

COMMUNE DU BUGUE

Présentation Conseil municipal

1 – ÉLEMENTS DE CONTEXTE

La Commune du Bugue compte 2 667 habitants au 1^{er} janvier 2025 selon les données transmises par l'INSEE.

Sur le plan strictement comptable, la Commune du Bugue a approuvé par délibération du conseil municipal du 30 septembre 2022, le changement de nomenclature budgétaire et comptable de la M14 à la M57 au 1^{er} janvier 2023.

2 – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour la section de fonctionnement, le budget est voté par chapitre, c'est-à-dire que l'ensemble des dépenses de même ordre sont à l'intérieur d'un même chapitre budgétaire.

L'exécutif peut sans demander l'autorisation à l'assemblée, opérer des virements de crédits entre articles en toute liberté et sans obligation de le notifier au comptable.

Il peut également opérer des virements entre chapitre appelé fongibilité des crédits à hauteur de 7.5 % des dépenses inscrites au budget primitif si la Collectivité a pris une délibération dans ce sens pour acter le principe.

DELIBERATION AFFECTATION DES RESULTATS

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B 1243 469,84

Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (3 674 078,14 – 2 961 635,51) = 712 442,63

Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002) **531 027,21**

Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E 255 816,77

Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (1 403 068,26 – 1 944 639,49) = - 541 571,23

Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001) 797 388,00

Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (518 503,08 – 1 186 283,21) -667 780,13

Besoin de financement de la section d'investissement (F + G) – 411 963,36

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068) 411,963,36

Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068) 100 000,00

Report excédentaire en fonctionnement (FR 002) **731 506,48**

Pour l'exercice 2025, les recettes et dépenses de la section de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 4 382 108,21 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement				
Chapitre	Libellé	2024		2025
		BP	CFU	BP
C011	Charges à caractère général	1 196 350,00	1 011 101,87	1 170 110,00
C012	Charges de personnel et frais assimilés	1 556 194,00	1 529 462,87	1 604 466,00
C014	Atténuation de produits	6 000,00	-	-
C065	Autres charges de gestion courante	315 512,00	309 431,57	327 763,00
C066	Charges financières	62 755,00	62 753,05	59 265,00
C067	Charges exceptionnelles	2 500,00	2 160,15	2 500,00
C068	Provisions	1 500,00	57,00	1 500,00
Total des dépenses réelles		3 140 811,00	2 914 966,51	3 165 604,00
C023	Virement à la section d'investissement	984 310,63	-	1 128 704,21
C042	Opérations d'ordre transferts entre sections	36 370,00	46 669,00	87 800,00
Total des dépenses d'ordre		1 020 680,63	46 669,00	1 216 504,21
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		4 161 491,63	2 961 635,51	4 382 108,21

Les dépenses de fonctionnement sont constituées :

- **Chapitre 11 - Charges à caractère général** : correspondent principalement aux dépenses courantes nécessaires au fonctionnement des services, à l'entretien du patrimoine, des espaces publics (les achats d'eau, d'électricité, de fournitures et de petits matériels, l'entretien des bâtiments et de la voirie, les primes d'assurance, les honoraires, les fêtes et les cérémonies, les animations ...)

Pour l'exercice 2025, la diminution des prévisions budgétaires pour ce chapitre (en comparant avec la prévision de 2024) correspond essentiellement :

60611 Eau et assainissement : aux dépenses d'eau et d'assainissement non mise en service de la piscine

60612 Electricité : le SDE 24 nous informe d'une baisse de 13 % pour les bâtiments et une hausse de 18 % pour l'éclairage public dont la consommation diminue grâce à la modernisation du réseau mise en place d'ampoules LED,

A ce jour, il n'est pas constaté d'augmentation de consommation sur les bâtiments publics

60622 : carburants : stabilité avec l'acquisition des deux véhicules électriques

61521 : entretien terrain : en 2024 il y a eu une dépense de 5000 pour le terrain de foot

615221 : bâtiments publics : Une prévision en baisse afin d'être en cohésion avec la dépense de 2024

62321 : Pots et cérémonies : en 2024 Inauguration de la nouvelle gendarmerie (3 900 euros)

6284 redevances pour services rendus : en 2024 on a payé pour la collecte des déchets 3 trimestres de 2023 (3 185 euros)

On constate des augmentations pour :

6156 : La maintenance comprenant tous les contrats de maintenance pour les bâtiments communaux ou infrastructures, logiciels

6161 : Les primes d'assurances « flotte et multirisques » prenant en compte la nouvelle gendarmerie sur l'année entière,

6184 : Versement aux organismes de formation (plusieurs CACES prévus)

62324 : Jumelages : Année de déplacement des BUGUOIS à MARCKOLSHEIM

Projet d'un jumelage avec l'ETHIOPIE

Conclusion chapitre 11 :

- **Si on compare le BP 2025 avec le CFU 2024, on constate une augmentation 15,73 % des charges**

- **Si on compare le BP 2025 avec le BP 2024, on constate une baisse de 2,19 %**

En conclusion, la prévision des charges à caractère général est stabilisée.

• Chapitre 12 : Charges de personnel et frais assimilés

Ce chapitre regroupe toutes les dépenses du personnel rémunération du personnel titulaire, contractuel, le régime indemnitaire, les cotisations sociales, le supplément familial, le versement au CNAS (organisme social), la médecine du travail, ainsi que le personnel mis à disposition lors d'arrêt de travail et si nécessaire, pendant le temps de pause méridienne par la Communauté de Communes Vallée de l'Homme.

Le montant prévisionnel tient compte, des avancements de grade et d'échelon, des heures supplémentaires.

Parmi les articles de ce chapitre l'augmentation est à noter sur l'article 64111 rémunérations des agents stagiaires ou titulaires. Plusieurs agents viennent d'être nommés sur un poste de titulaire.

Au C/6458 nous constatons une augmentation des dépenses. 3 240 € sont dus à la mise en place du contrat groupe Prévoyance (Vu l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la protection sociale complémentaire des agents publics territoriaux qui prévoit également une obligation de contribution par l'employeur)

Au C/6453 – Cotisations caisses de retraite - une augmentation d'environ 13,8 % due notamment à la hausse des cotisations CNRACL.

Un organigramme est joint en annexe.

34 agents titulaires, 05 contractuels,

Conclusion chapitre 12

Augmentation par rapport au BP 2024 de +3,10 % et correspond à 50,68 % des dépenses réelles de fonctionnement sur le budget 2025

• Chapitre 66 : charges financières correspondant aux intérêts d'emprunt

Conclusion chapitre 66 : Diminution de – 5,56 % par rapport à 2024 – 3 488,05 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement				
Chapitre	Libellé	2024		2025
		BP	CFU	BP
C70	Produits de services, du domaine et ventes	143 571,00	152 589,34	154 100,00
C73	Impôts et taxes	2 695 539,00	2 680 841,24	2 661 324,00
C74	Dotations et participations	638 614,42	645 388,80	660 737,73
C75	Autres produits de gestion courante	115 000,00	158 740,25	139 900,00
C76	Produits financiers	40,00	124,09	40,00
C77	Produits spécifiques	3 200,00	17 199,18	3 000,00
C78	Reprise sur amortissements et provisions	1 500,00	-	1 500,00
C013	Atténuation de charges	-	-	-
Total des recettes réelles		3 597 464,42	3 654 882,90	3 620 601,73
002	Résultat de fonctionnement reporté	531 027,21	-	731 506,48
C042	Opératiopn d'ordre transferts entre sections	33 000,00	19 195,24	30 000,00
Total des recettes d'ordre		564 027,21	19 195,24	761 506,48
TOTAL DES RECTETTES DE FONCTIONNEMENT		4 161 491,63	3 674 078,14	4 382 108,21

La section de fonctionnement recettes comprend les recettes réelles et d'ordre.

- **Chapitre 70** : Produits de services, du domaine et ventes :

Ces recettes proviennent des redevances d'occupation du domaine public, des concessions de cimetière, de la mise à disposition du personnel communal auprès de la Communauté de Communes dans le cadre du périscolaire, facturation des cantines ...

- **Chapitre 73** : Impôts et taxes :

Il s'agit des impôts locaux et compensations, taxes foncières bâties, et non bâties, taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Il est proposé de reconduire les taux de l'année 2024 soit :

Taxe foncière sur les propriétés **bâties** : **52,23 %**

Taxe foncière sur les propriétés **non bâties** : **114,46 %**

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **14,75 %**



FINANCES PUBLIQUES

COMMUNE : 067 LE BUGUE
ARRONDISSEMENT : 24 SARLAT
TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE SARLAT

N° 1259 COM (1)
TAUX
FDL
2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence 2025 2	Taux plafonds 2025 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2025 5	Taux votés 2025 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	4 110 557	52,23	131,56	4 179 000	2 182 692		
Taxe foncière non bâties (TFNB)	60 851	114,46	193,43	61 600	70 507		
Taxe d'habitation (TH)	1 209 502	14,75	54,45	1 125 000	165 938		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Total					2 419 137		

Taxe	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration applicable en 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit référence (col. 4 x col. 2 x col. 6) 2025	Taux de majoration applicable en 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case ☐
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité			
Taxe foncière non bâties (TFNB)	2 419 137			
Taxe d'habitation (TH)				
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	0			16 281	0	30 278	- 479 923	- 433 364

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025
		- 433 364		

A PERIGUEUX
Le 19 MARS 2025
Pour la Direction des Finances publiques,
BIANCHINI Didier

Le _____
Pour la Préfecture,

Le _____
Pour la Commune,

Feuillelet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.

- Autres impôts et taxes

Ce chapitre englobe également le reversement de l'attribution de compensation de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme, du Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR), du fonds de péréquation départemental des taxes au droit de l'enregistrement, de la taxe sur l'électricité, des droits de place

Conclusion : il est proposé de ne pas augmenter les taux par rapport aux années précédentes. Il est constaté toutefois une augmentation des ressources au 73111 de 14 407 €

- **Chapitre 74** : Dotations et participations (660 737,73 €)

Comprend la dotation forfaitaire, la dotation de solidarité rurale, la dotation nationale de péréquation, le FCTVA sur les dépenses de fonctionnement éligibles, les participations aux frais scolaires des enfants scolarisés au Bugue et résidant dans une autre commune, la compensation sur l'exonération des taxes foncières.

Dotations connues depuis le 31 mars 2025.

- **Chapitre 75** : Autres produits de gestion courante

Englobe les revenus des immeubles, location de salles municipales.

Le montant prévisionnel des revenus des immeubles a été augmenté pour prendre en compte le montant du loyer de la Nouvelle Gendarmerie pour l'année complète

3- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le Budget de la Commune regroupe :

- La section d'investissement comprend les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures existantes, soit sur des structures en cours de création, ainsi que le remboursement de la dette par capital.

Elles sont déterminées par opération

- Les recettes, telles que le FCTVA, les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus, les emprunts ...

Dépenses d'investissement

Dépenses investissement			
Chapitre	Libellé	2025	
Opération		BP	RAR
O160	TERRAINS	4 000,00	6 769,38
O173	VOIRIE	383 115,88	99 185,00
O198	TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX	58 000,00	2 000,00
O205	BAT. SERVICES TECHNIQUES	24 500,00	-
O209	ECOLES	55 500,00	1 000,00
O215	PISCINE	10 000,00	-
O217	MAIRIE	191 271,00	72 016,12
O223	SALLE E. LEROY	-	3 729,00
O224	SPORTS DIVERS	21 800,00	-
O226	PORTE VEZERE	22 000,00	-
O231	GENDARMERIE	-	64 286,35
O234	OPERATIONS DIVERSES	98 451,00	256 191,36
O236	PRES DE LA VEZERE	10 000,00	27 420,00
O238	AMELIORATION LOGEMENTS	10 000,00	2 000,00
O240	AMENAGEMENT CONTAINERS	-	500,00
O241	AVENUE DE LA GARE	-	642 039,00
O242	TRAVAUX PARKING COLLEGE	-	-
O243	MAISON MEDICALE	233 832,18	9 147,00
O245	AIRE CAMPING CAR	48 311,00	-
TOTAL DES OPERATIONS		1 170 781,06	1 186 283,21
C040	Opérations ordre transferts entre sections	30 000,00	
C041	Opérations patrimoniales	102 637,12	
C10	Dotations fonds divers et réserves	500,00	
C16	Emprunts et dettes assimilées	201 497,00	
C27	Autres immobilisations financières	1 000,00	
TOTAL CHAPITRES		335 634,12	-
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		1 506 415,18	1 186 283,21
		TOTAL BP+RAR	2 692 698,39

Le montant prévisionnel global des dépenses et RAR inclus **s'élèvent à 2 692 698,39 €**

Les **principaux projets** programmés en 2025, selon les opérations :

OPERATIONS INVESTISSEMENT DEPENSES 2025		
		BP
160	TERRAINS	10 769,00
2111	BP	4 000,00
173	TRAVAUX DE VOIRIE	482 300,88
21578	Caméras	11 000,00
2315	RAR MBC	89 112,66
2315	MBC 2025	269 915,88
2031	Etude pont Sautereau	13 000,00
215731	Tracteur espaces verts	30 000,00
215731	Moteur BOXER	10 200,00
2152	Panneaux SIL + signalisation + marquage voie verte	25 900,00
2128	Travaux en régie	10 000,00
198	TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX DIVERS	60 000,00
21318	Travaux vie sauvage	40 000,00

	21318 Toitures - musée des minéraux + maison F. Services	10 000,00
205	BATIMENTS SERVICES TECHNIQUES	24 500,00
	21318 Toiture	24 500,00
209	ECOLE	56 500,00
	21312 Clôture + portail	30 000,00
	2188 Equipements Restaurant scolaire	20 500,00
215	PISCINE	10 000,00
	2031 Etude travaux	10 000,00
217	MAIRIE	263 287,12
	21311 Ascenseur + clim	82 961,00
	21311 Toiture 2 ^{ème} phase	70 000,00
	21311 RAR Toiture 1 ^{ère} phase	65 533,12
	21838 Ecran affichage extérieur	12 000,00
	21838 Copieur 1 ^{er} étage	13 000,00
224	SPORT DIVERS	21 800,00
	21318 Toiture Tennis	15 000,00
	2188 Alarme hélicoptère SAMU	4 800,00
226	PORTE VEZERE	22 000,00
	21318 Sol + peinture bibliothèque	20 000,00
231	GENDARMERIE	64 286,35
	2313 RAR	64 286,35
234	OPERATIONS DIVERSES	354 642,36
	2041582 RAR SDE	249 230,00
	2041582 SDE modernisation EP 2025	59 500,00
	21568 Bâche incendie	10 000,00
	21568 Borne incendie + puisard	8 000,00
236	PRES DE LA VEZERE	37 420,00
	2128 RAR Jeux + Nouveaux Jeux	37 190,00
238	AMELIORATION LOGEMENTS	12 000,00
	20422 RAR OPAH RR	2 000,00
	20422 OPAH RR 2024	10 000,00
240	AMENAGEMENT CONTAINERS	500,00
	2111 RAR Terrain BOUJU	500,00
241	AVENUE DE LA GARE	642 039,00
	2031 RAR Etude	33 656,00
	2315 RAR Marché de Travaux	608 383,00
243	MAISON MEDICALE	242 979,18
	21318 Travaux salle d'attente	20 000,00
	2031 Etudes + MOE estimée	212 067,18
245	AIRE CAMPING CAR	48 311,00
	2128 Aménagement	44 311,00
	TOTAL	2 357 064,27

Endettement : le remboursement du capital s'élève à 201 497€ en baisse par rapport à 2024

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Recettes investissement				
Chapitre	Libellé			2025
Opération				BP RAR
O160	TERRAINS			- -
O173	TRAVAUX DE VOIRIE			- 22 560,00
O209	ECOLE			- -
O217	MAIRIE			- 19 113,83
O231	GENDARMERIE			- 279 280,50
O234	OPERATIONS DIVERSES			- 17 998,75
O241	AVENUE DE LA GARE			- 179 550,00
O243	MAISON MEDICALE			- -
TOTAL DES OPERATIONS				- 518 503,08
C001	Résultat reporté ou anticipé			255 816,77
C021	Virement de la section de fonctionnement			1 128 704,21
C040	Opération ordre de transfert entre sections			87 800,00
C041	Opérations patrimoniales			102 637,12
C10	Dotations fonds divers et réserves			599 237,21
C16	Emprunts et dettes assimilées			-
C27	Autres immobilisations financières			-
TOTAL CHAPITRES				2 174 195,31 -
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT				2 174 195,31 518 503,08
				TOTAL BP + RAR 2 692 698,39

Les principales sources de financement de l'investissement inscrites au budget 2025 sont les subventions dans le cadre des projets de la Collectivité et dont les arrêtés de notification ont été reçus, le FCTVA, le virement de la section de fonctionnement, l'excédent de fonctionnement capitalisés

•	FCTVA	87 273,85 €
•	Voirie – subvention travaux Place MARCKOLSHEIM	22 560,00 €
•	Mairie - subvention travaux toiture	19 113,83 €
•	Gendarmerie	
-	Subvention Département 2 ^{ème} phase	136 602.41 €
-	Subvention DETR Solde	142 678.09 €
•	Modernisation de l'éclairage public 2023/2024	
-	Solde de l'opération	17 998,75 €
•	Avenue de la gare	179 550,00 €